

## PA-120 – Echange de courriels

Message de M. Bernard Ziegler à M. Rémy Pagani, du 14 janvier 2013

J'ai depuis notre bref entretien téléphonique de vendredi pris connaissance de l'avis de droit Tanquerel. Celui-ci fonde sa démonstration de l'incompétence du Conseil municipal sur une lecture erronée de l'art. 49 LAC, en oubliant que cette disposition vise les compétences historiques de police municipale de la Ville, soit la surveillance des parcs et promenades et des halles et marchés, alors que le projet de règlement concerne pour l'essentiel les tâches de police déléguées aux communes par le canton, d'abord par convention, actuellement par la LAPM.

Il est dès lors faux d'affirmer que le Conseil municipal ne serait pas compétent pour adopter les dispositions réglementaires proposées par le Conseil administratif. Je suis bien-entendu prêt à l'expliquer à la commission concernée du Conseil municipal, si celle-ci souhaitait procéder à mon audition, à la suggestion le cas échéant de l'un ou l'autre de ses membres.

Avec mes cordiaux messages.

B. Ziegler

Message de M. Rémy Pagani à M. Bernard Ziegler, du 15 janvier 2013

(copie: Mmes et MM. Sandrine Salerno, Sami Kanaan, Esther Alder, Guillaume Barazzone et Eric Bertinat)

Monsieur,

N'étant plus en charge de cette problématique, vous comprendrez que je me suis limité au strict nécessaire concernant la défense de votre travail de mise en forme du règlement de la police municipale. Tout ceci concernant la polémique qu'a suscité dans la presse l'avis de droit de Monsieur Tanquerel.

Toutefois, je pense que vos commentaires ci-dessous méritent d'être transmis au président de la commission du municipal en charge de ce dossier ainsi qu'à mes collègues du Conseil administratif, notamment Monsieur Guillaume Barazzone, qui nous lisent en copie.

Merci encore pour votre excellent travail.

Cordiales salutations

Rémy Pagani

Message de M. Eric Bertinat à Mmes et MM. Olga Baranova, Thomas Bläsi, Natacha Buffet, Jean-Francois Caruso, Pierre Gauthier, Jean-Paul Guisan, Guillaume Käser, Florence Kraft-Babel, Pascal Spuhler Martine Sumi, Julide Turgut Bandelier, Alberto Velasco, Pierre Rumo, Alexandra Rys, du 15 janvier 2013

(copie: secrétariat du Conseil municipal)

Chers collègues,

Je vous fais suivre le mail reçu ce matin par M. Pagani. Le commentaire de Me Ziegler est intéressant. Je passe sur l'aspect purement polémique du règlement (ou de l'amendement général) pour relever la compétence qui est celle du Conseil municipal de décider d'un règlement.

Seriez-vous d'accord de recevoir jeudi prochain Me Ziegler? Nous aurons ainsi entendu la position de M. Barazzone qui ne souhaite pas de règlement, ou alors un règlement comportant des points somme toute peu importants, et celle de Me Ziegler, ancien conseiller d'Etat responsable de la police et lui aussi compétent pour évoquer cette thématique.

Pour des questions d'organisation, je ferai le tour des commissaires ce soir, lors de la séance plénière.

Avec mes plus cordiales salutations.

Eric Bertinat